

Conseil Académique
Commission de la Recherche
Université de Rouen Normandie

Mont Saint-Aignan, le 27 avril 2018

Affaire suivie par :
IRIHS / Isabelle Mulot



Cécile Legros
Vice-Présidente
Université de Rouen Normandie

APPEL À PROJETS « Bonus Qualité Recherche SHS »

Mesdames, Messieurs les directeurs d'unités de recherche,

Dans le cadre de l'Appel à projet Bonus Qualité Recherche administré par la Commission Recherche, il a été décidé de consacrer une enveloppe de 40 000 euros au soutien de la recherche en sciences humaines et sociales.

La Commission recherche a acté de la distribution de cette enveloppe par le Conseil de gestion de l'IRIHS.

Ledit conseil a voté le 24 avril 2018 le cadrage de cet appel à projets qui permettra de financer les projets suivants :

- 1. Environnement de projets pour les doctorants ou Maîtres de conférences recrutés en 2016 et 2017 :**
Ce financement a pour objet de permettre à ces jeunes chercheurs de développer leurs projets en permettant la prise en charge de missions, stages à l'étranger (doctorants), matériel de recherche, documentation (préciser le type de documentation).
Le financement alloué sera compris entre 1000 et 5000 euros.
Les projets devront montrer une interaction avec la stratégie du laboratoire ainsi que leur intégration dans les axes de l'IRIHS.
- 2. Missions complémentaires RIN 2017 et 2018 :**
Ce financement a pour objet de permettre aux participants titulaires de l'Université de Rouen Normandie de financer leurs missions, ou l'organisation de groupes de travail avec les partenaires du projet, ces postes n'étant pas éligibles dans le cadre des projets RIN recherche financés par la région Normandie.
Le forfait maximal alloué sera de 2000 euros par projet
- 3. Traductions**
Le co-financement doit être à hauteur minimum de 20% du budget global

Toute demande doit être portée par un membre permanent d'un des 12 laboratoires fédérés par l'IRIHS et devra préalablement être notifiée à la direction du laboratoire en question.

Lors de l'étude des dossiers, l'IRIHS portera une attention particulière pour les points suivants :

- la qualité scientifique du projet
- l'interdisciplinarité
- [le lien avec un ou plusieurs axes de recherche de l'IRIHS](#)
- l'aspect collectif du projet
- la sincérité du budget

Si la traduction concerne un site internet, seule la traduction sera prise en charge. Toutes les autres prestations liées à celle-ci ne seront pas prises en charge par l'IRIHS. Exemple : développement informatique.

Calendrier :

- Date d'ouverture de l'appel à candidature : **vendredi 27 avril 2018**
- Date d'ouverture de la plateforme électronique de **dépôt : 17 mai 2018**
- Date limite du dépôt des dossiers : **1^{er} juin 2018**
- Date du Conseil de Gestion de l'IRIHS pour décision : **21 juin 2018**

La Vice-Présidente Recherche,
Cécile Legros

